

Action conservatrice de l'homme

1- Conservation et restauration des sols:

La gestion de l'environnement doit être menée avec efficacité.

Ainsi:

L'Homme ne doit pas déboiser sans avoir réfléchi aux conséquences de cet acte :

- Il ne doit pas utiliser abusivement les engrais chimiques, bien que favorables au niveau du rendement des cultures, au détriment des engrais organiques (fumiers, pailles, engrais verts) afin d'assurer au sol une teneur normale en humus.
- Il faut arrêter les pratiques ayant provoqué la dégradation, mais encourager le reboisement afin de retenir humus.
- L'utilisation des pesticides, herbicides et autres produits chimiques doit être bien menée par des méthodes basées sur la recherche et la dissémination des ennemis naturels des ravageurs. C'est la **lutte biologique**.
- L'homme doit conserver des réserves naturelles pour la faune et la flore, respecter les mesures prises par la Communauté Internationale relatives à la protection de l'environnement (Réunion à Rio de Janeiro)

2-Conservation de l'équilibre climatique:

Depuis plusieurs décennies, les conditions climatiques ne cessent de se dégrader. Le réchauffement de la planète est une des causes.

L'homme doit donc :

- diminuer les risques des effets de serre(exposé à faire par les élèves)
- atténuer l'élévation de la température afin d'éviter l'élévation du niveau des mers,
- accentuer le reboisement, etc...